

ABONNEMENT.

SAUMUR :  
 36 fr.  
 18  
 9  
 Poste :  
 35 fr.  
 18  
 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
 Réclames. — . . . 30  
 Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT PAIÉES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 SEPTEMBRE 1884.

L'ENTREVUE DE SKIERNIEWICZY.

Les dépêches arrivées à Paris avant-hier  
 soir et la nuit suivante donnent de nom-  
 breux et fort intéressants détails sur les en-  
 trevues et les fêtes qui ont lieu en ce moment  
 à Skierniewiczy.

Le grand-duc héritier et le grand-duc  
 George, fils du Czar, sont déjà repartis pour  
 Saint-Petersbourg, leur congé étant expiré.  
 Ce n'est qu'à titre de faveur exceptionnelle  
 qu'il leur avait été permis d'assister à la  
 réception des empereurs.

Au dîner d'avant-hier qui a eu lieu dans  
 les bâtiments servant de gare au palais, il y  
 avait environ quatre-vingt-dix invités.

Les trois monarques et l'impératrice sont  
 arrivés à sept heures précises.

L'empereur Guillaume a offert le bras à  
 l'impératrice et, avec une aisance qui a été  
 généralement remarquée, l'a conduite sur  
 l'estrade placée dans la partie antérieure du  
 salon. Venaient ensuite les empereurs Fran-  
 çois-Joseph et Alexandre, ce dernier en uni-  
 forme autrichien, ainsi que les grands-ducs  
 Vladimir et Nicolas.

La table, en forme de fer à cheval, était  
 magnifiquement ornée. D'autres tables  
 avaient été dressées dans les salles voi-  
 sines.

L'impératrice a pris place au milieu du  
 côté extérieur de la table ; l'empereur Fran-  
 çois-Joseph s'est assis à sa droite, l'empereur  
 Guillaume à sa gauche, ayant chacun  
 près de soi une dame de la cour. Tous deux  
 portaient l'uniforme russe.

En face de l'impératrice était assis le  
 Czar, ayant à sa droite la grande duchesse  
 Marie Paulowna et le prince de Bismark, à  
 sa gauche la princesse Kotschenbei et le  
 comte Kalnoky.

Le prince de Bismark portait l'uniforme  
 des cuirassiers prussiens, le comte Kalnoky  
 celui des hussards autrichiens,

Aucun toast n'a été porté, mais, sur la  
 proposition de l'empereur Guillaume, les  
 trois empereurs ont bu réciproquement à la  
 santé l'un de l'autre.

Les musiques des régiments d'infanterie  
 dont les empereurs François-Joseph et Guil-  
 laume sont les chefs ont joué alternative-  
 ment.

Aujourd'hui, un dîner intime aura lieu au  
 château de Skierniewiczy.

Ainsi que nous l'avions fait pressentir,  
 rien ne transpirera des déclarations des trois  
 chefs d'Etat et des entretiens de leurs mi-  
 nistres.

Plus on s'efforce de nous dissimuler les  
 points diplomatiques traités et plus aussi  
 l'on tient à nous donner les détails sur l'ap-  
 parat extérieur et sur la cordialité des rap-  
 ports entre les trois souverains.

C'est tout ce que ces souverains daignent  
 communiquer à la démocratie.

C'est justement parce que l'on ne dit rien,  
 que l'on appelle cette manière de faire, la  
 politique de pleine lumière.

A propos de l'entrevue des trois empe-  
 reurs, le *Times* fait, à l'adresse de la Répu-  
 blique, des réflexions peu flatteuses mais  
 fort justes :

« Un fait à remarquer, c'est combien la  
 France semble être complètement laissée en  
 dehors de tous les calculs.

Autrefois les trois souverains de Rus-  
 sie, de Prusse et d'Autriche n'auraient pu  
 se réunir sans que la France réclamât le  
 droit de dire un mot dans cette conférence,  
 ou sans que du moins elle manifestât une  
 jalousie inquiète en s'en voyant exclue. Les  
 hommes d'Etat français peuvent se deman-  
 der aujourd'hui quelle est la cause de l'é-  
 trange isolement de leur pays.

Après les victoires de Malborough,  
 après Waterloo, la France avait conservé sa  
 situation de grande puissance dirigeante,  
 et rien ne pouvait se faire sans elle en Eu-  
 rope. »

C'est qu'alors la France n'était pas en Ré-  
 publique.

Jamais, sous la Monarchie, l'entrevue  
 des empereurs ne se serait faite sans nous.  
 Tout ce que l'on peut espérer, sous la Ré-  
 publique, c'est qu'elle ne soit pas faite con-  
 tre nous.

LES AFFAIRES DE CHINE.

Que penser aujourd'hui de ce qui se passe  
 en Extrême-Orient ?

Voilà que le *Times* et la *Pall Mall Gazette*,  
 nos deux sources d'informations, affirment  
 des choses contradictoires et se jettent des  
 démentis à la tête.

Suivant le *Times*, ce n'est pas sur Nan-  
 kin que l'amiral Courbet doit se porter, il  
 va prendre la direction de Kelung et y débar-  
 quer des troupes, pour revenir ensuite de sa  
 personne sur la côte ouest de Formose à  
 Tamsui.

De cette façon, les Chinois seraient re-  
 poussés du nord de l'île, dont l'armée fran-  
 çaise resterait en possession, tandis que  
 l'ennemi se verrait obligé de se réfugier  
 dans le sud.

Il est en même temps entendu que le mou-  
 vement des troupes chinoises vers le Tonkin  
 a subi un temps d'arrêt.

La *Pall Mall Gazette* n'admet pas qu'il en  
 soit ainsi :

D'après ses correspondants, qui, à ses  
 yeux, sont évidemment les mieux renseignés,  
 les Chinois du continent n'ont nullement  
 suspendu leur marche. Le général Brière  
 de l'Isle va incessamment les avoir sur les  
 bras.

Quant à l'amiral Courbet, il ne pense en  
 aucune façon à entreprendre des opérations  
 dans l'île de Formose. Son objectif est tou-  
 jours sur Nankin.

Telles sont les doubles prévisions de la  
 presse anglaise. Elles nous laissent trop mal  
 renseignés, pour que nous nous permettions  
 d'en conclure quoi que ce soit.

Nous apprenons de même source que la  
 colonie anglaise a tenu une réunion à Shan-  
 ghaï, à l'effet de provoquer une médiation

de cabinet de Saint-James dans le différend  
 franco-chinois.

On a reçu au ministère de la marine un  
 télégramme de l'amiral Courbet donnant,  
 d'après des sources chinoises, les évaluations  
 des pertes subies par la Chine dans le  
 bombardement de Fou-Tcheou : arsenal, 45  
 millions ; flottille, 48 millions.

Les dégâts des forts ne sont pas encore  
 exactement connus ; mais on estime que  
 les pertes totales se montent à environ 50  
 millions.

Le chiffre de 48 millions qui représente  
 les pertes subies par la flottille prouve que  
 les bâtiments qui ont été détruit avaient pour  
 le plus grand nombre une réelle impor-  
 tance.

L'amiral annonce encore que, après la  
 sortie de la flotte française de la rivière Min,  
 les Chinois ont réussi à réarmer deux piè-  
 ces dans la passe Kimpai ; c'est avec ces  
 deux pièces qu'ils ont tiré sur le navire an-  
 glais le *Zépher* et blessé mortellement un  
 officier de ce bâtiment, le lieutenant Hub-  
 bard.

Sang-Hai, 17 septembre.

Deux mille hommes de troupes françaises  
 ont débarqué dans la passe de Kimpai, près  
 Fou-Tcheou, et mis en déroute les forces  
 chinoises en leur faisant subir de grandes  
 pertes.

Les troupes chinoises sont maintenant en  
 pleine retraite. (Paris.)

Chronique générale.

MENSONGE OFFICIEUX.

Dans le compte rendu officieux du der-  
 nier conseil des ministres se trouve la phrase  
 suivante :

« Nous pouvons ajouter qu'aucun nouvel  
 emprunt ne sera fait à l'armée de terre pour  
 renforcer nos troupes du Tonkin. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

Pauline fit brusquement une nouvelle apparition.  
 — Deux mille francs ! deux mille francs !  
 — Il paraît, dit le curé, il paraît... Tenez, Pau-  
 line, serrez cet argent et faites attention...

— Elle était bien des choses au logis, la vieille  
 Pauline, servante, cuisinière, pharmacienne,  
 respectueuse. Ses mains reçurent avec un tremblement  
 ces deux petits rouleaux d'or qui repré-  
 sentaient tant de misères adoucies, tant de dou-  
 leurs diminuées.

— Ce n'est pas tout, monsieur le curé, dit M<sup>me</sup>  
 Scott, je vous donnerai cinq cents francs tous les  
 ans.

— Et je ferai comme ma sœur.  
 — Mille francs par mois ! Mais alors il n'y aura  
 plus de pauvres dans le pays.

— C'est bien ce que nous désirons. Je suis riche,  
 et ma sœur aussi !... elle est même  
 plus riche que moi... parce qu'une jeune fille a de  
 la peine à beaucoup dépenser... tandis que moi !  
 moi !... Tout ce que je peux, je dépense tout  
 ce que je peux ! Quand on a beaucoup d'argent,

quand on a trop d'argent, quand on en a plus que  
 cela n'est juste, dites, monsieur l'abbé, pour se le  
 faire pardonner, y a-t-il d'autre moyen que de  
 toujours avoir les mains grandes ouvertes et de  
 donner, de donner, de donner le plus possible et  
 le mieux possible ? D'ailleurs, vous aussi, vous  
 allez me donner quelque chose.

Et, s'adressant à Pauline :

— Vous seriez bien bonne, mademoiselle, de  
 m'apporter un verre d'eau fraîche. Non, pas autre  
 chose... un verre d'eau fraîche... je meurs de soif.

— Et moi, dit en riant Bettina, pendant que  
 Pauline courait chercher le verre d'eau, je meurs  
 d'autre chose, c'est de faim que je meurs... Mon-  
 sieur le curé... cela, je le sais, est affreusement  
 indiscret... Mais je vois que votre couvert est mis...  
 Est-ce que vous ne pourriez pas nous inviter à  
 dîner ?

— Bettina ! dit M<sup>me</sup> Scott.

— Laissez donc, Suzie, laissez donc... N'est-ce  
 pas, monsieur le curé, vous voulez bien ?

Mais il ne trouvait rien à répondre, le vieux curé.  
 Il ne savait plus du tout, plus du tout où il en était.  
 Elles prenaient d'assaut son presbytère ! Elles  
 étaient catholiques ! Elles lui apportaient deux mille  
 francs ! Elles lui promettaient mille francs tous les  
 mois ! Et elles voulaient dîner chez lui ! ah ! cela,  
 c'était le dernier coup ! l'épouvante le prenait à  
 la pensée d'avoir à faire les honneurs de son gigot

et de ses œufs au lait à ces deux Américaines  
 follement riches, qui devaient se nourrir de choses  
 extraordinaires, fantastiques, inusitées. Il murmu-  
 rait :

— A dîner !... à dîner... vous voudriez dîner ici ?  
 Jean dut encore une fois intervenir.

— Mon parrain sera trop heureux, dit-il, si vous  
 voulez bien accepter ; seulement, je vois ce qui  
 l'inquiète... Nous devons dîner ensemble, tous les  
 deux, et il ne faut pas, mesdames, vous attendre à  
 un festin... Enfin vous serez indulgentes.

— Oui, oui, très-indulgentes, répondit Bettina.

Puis, s'adressant à sa sœur :

— Voyons, Suzie, ne faites pas la moue parce  
 que j'ai été un peu... vous savez bien que c'est mon  
 habitude d'être un peu... Restons, voulez-vous ?  
 Cela nous reposera de passer une heure ici bien  
 tranquillement. Nous avons eu une telle journée  
 en chemin de fer... en voiture... dans la poussière...  
 dans la chaleur !... Nous avons fait un si affreux dé-  
 jeuner ce matin dans un si affreux hôtel ! Nous de-  
 vions retourner dîner, à sept heures, dans ce même  
 hôtel, pour reprendre, ensuite, le train de Paris...  
 Mais dîner ici sera réellement plus gentil. Vous ne  
 dites plus non... Ah ! que vous êtes bonne, ma  
 Suzie !

Elle embrassa sa sœur très-câlinement, très-  
 tendrement, puis se tournant vers le curé :

— Si vous saviez, monsieur le curé, comme elle

est bonne !  
 — Bettina ! Bettina !  
 — Allons, dit Jean, vite, Pauline ! deux couverts.  
 Je vais t'aider.

— Et moi aussi, s'écria Bettina, moi aussi, je  
 vais vous aider. Oh ! je vous en prie, cela m'amu-  
 sera tant. Seulement, monsieur le curé, vous me  
 permettrez de faire un peu comme chez moi.

Lestement elle ôta son manteau d'abord, et Jean  
 put admirer, dans son exquise perfection, une  
 taille merveilleuse de souplesse et de grâce.

Miss Percival ensuite enleva son chapeau, mais  
 avec un peu trop de hâte ; car ce fut le signal d'une  
 ravissante débâcle. Toute une avalanche s'échappa  
 et se répandit, par torrents, en longues cascades,  
 sur les épaules de Bettina ; elle se trouvait alors  
 devant une fenêtre par où entraient à flots les  
 rayons du soleil... et cette lumière d'or, venant  
 frapper en plein sur cette chevelure d'or, mettait  
 dans un encadrement délicieux l'éclatante beauté  
 de la jeune fille. Confuse et rougissante, Bettina  
 dut appeler sa sœur à son secours, et M<sup>me</sup> Scott  
 eut beaucoup de peine à remettre un peu d'ordre  
 dans ce désordre.

Lorsque la catastrophe fut enfin réparée, rien ne  
 put empêcher Bettina de se précipiter sur les as-  
 siettes, les couteaux et les fourchettes.

— Mais, monsieur, disait-elle à Jean, je sais  
 très-bien mettre le couvert. Demandez à ma sœur...

Etant donnée la situation de nos troupes au Tonkin, cette assertion était bien audacieuse; elle ne pouvait même pas être exacte. Le *Télégraphe* qui, depuis quelque temps, est fort bien renseigné au point de vue militaire, le prouve en ces termes :

« Aussitôt après les grandes manœuvres, c'est-à-dire dans quelques jours, 300 hommes du 50<sup>e</sup> de ligne iront remplacer à Delys (Algérie) le même nombre de soldats du même régiment qui vont être envoyés au Tonkin. »

Les feuilles officieuses soutiendront-elles que le 50<sup>e</sup> de ligne ne fait pas partie de l'armée de terre ?

Remarquons encore, une fois de plus, que déjà la plupart de nos régiments de l'intérieur sont réduits à trente hommes par compagnie, c'est-à-dire au tiers de l'effectif normal, et payé d'avance par les Chambres sur le pied de paix.

Et l'on s'obstine, dans les régions du gouvernement, à ne pas vouloir constituer d'armée coloniale !

Avant-hier, une entrevue a eu lieu entre le président du conseil et le conseil général de l'Aisne.

Le conseil général était représenté à Jules Ferry par son président, M. Waddington, sénateur, et ses deux vice-présidents, MM. de Saint-Vallier, sénateur, et Malézieux, député.

M. Méline, ministre de l'agriculture, a assisté à l'entretien.

La parole a été prise par un conseiller, ni sénateur, ni député, M. Nice, qui est un grand cultivateur de l'Aisne.

Il a transmis à M. Jules Ferry les vœux formulés par le conseil général à la session d'avril et renouvelés par lui au mois d'août.

Ces vœux consistent dans un établissement de droits compensateurs sur l'entrée des céréales et du bétail.

Ainsi les bœufs qui paient actuellement 15 fr. de droit d'entrée, en paieraient 60; les vaches, au lieu de 12 fr., 32 fr.; les bœufs et moutons, au lieu de 3 fr., 7 fr.; les porcs, au lieu de 6 fr., 15 fr.

De même, on établirait un droit de 5 fr. par quintal métrique sur le blé en grain et un droit de 9 fr. sur la farine.

On annonce de Rome que Sa Sainteté Léon XIII prépare une Encyclique sur le vrai et le faux libéralisme de notre époque. Elle aurait pour objet de rappeler au monde catholique que l'Eglise a toujours professé la vraie liberté.

Léon XIII refusant de créer de nouveaux cardinaux français, tant que le gouvernement de la République n'aura pas assuré la dotation d'usage à ces nouveaux cardinaux, le gouvernement français a fait savoir au Saint-Père que tant qu'il refuserait de créer lesdits cardinaux, lui, gouvernement de la République, ne proposerait pas de candidats aux sièges archiepiscopaux et épiscopaux d'Albi, Verdun, Dijon et la Guadeloupe. Au

quel cas, six mois après la vacance des sièges, le Pape aura concordatairement le droit d'y pourvoir directement.

Au cardinal Czacki, qui le sollicitait de condescendre aux exigences du gouvernement républicain, Léon XIII a répondu qu'il ne voulait pas montrer de la faiblesse envers un gouvernement ennemi de la religion.

La mort de M<sup>r</sup> Duquesnay et de M<sup>r</sup> d'Outremont porte à six le nombre des sièges épiscopaux vacants :

Archevêché de Cambrai, par la mort de M<sup>r</sup> Duquesnay;

Archevêché d'Albi, par la mort de M<sup>r</sup> Ramadié;

Evêché du Mans, par la mort de M<sup>r</sup> d'Outremont;

Evêché de Dijon, par la mort de M<sup>r</sup> Rivet;

Evêché de Verdun, par la mort de M<sup>r</sup> Hacquard;

Evêché de la Baasse-Terre (Guadeloupe).

#### LE MATIN CONTRE LE MATIN FRANÇAIS.

Le tribunal de commerce a rendu avant-hier son jugement dans le procès des deux *Matin*.

Ce jugement interdit au *Matin français* de continuer à se servir de ce titre, à moins de 1,000 fr. de dommages-intérêts par jour de retard.

De plus, il condamne l'éditeur du *Matin français* à 20,000 fr. d'indemnité au profit des propriétaires du *Matin*.

LE CHOLÉRA. — A Naples, l'état sanitaire devient moins inquiétant. Dans la journée d'hier, on n'y enregistrait que 444 décès cholériques. C'est une diminution de près des trois quarts sur les chiffres que nous avons eu à signaler la semaine dernière.

En Espagne, on annonce 15 nouveaux décès à Elche; en France, l'amélioration persiste.

M. Lucien Brun, l'éminent sénateur et juriconsulte catholique, vient d'adresser au directeur politique de la *Revue des Institutions et du Droit* la lettre suivante, dont la portée n'échappera pas à nos lecteurs :

« Lyon, 24 août 1884. »

« Mon cher confrère, »

« J'aurais voulu vous dire plus tôt tout le plaisir que j'ai eu à lire votre dernière *Chronique du mois*, dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit*. »

« Vous avez notamment parlé de la « Déclaration » publiée le 6 juillet par l'*Univers* et par un grand nombre de journaux de province, et vous avez apprécié la polémique à laquelle cette publication a donné lieu, avec l'indépendance, la fermeté et la mesure qui conviennent à une *Revue* consacrée, non à la polémique des partis, mais à la défense des institutions catholiques contre la Révolution, »

et à l'étude des principes sociaux et des règles supérieures de la justice.

« Quels que soient, d'ailleurs, les auteurs de la Déclaration, ils ont exprimé avec une grande justesse les principes généraux indispensables à la monarchie, si elle veut être réparatrice et féconde. »

« Nous ne pensons pas qu'en France un catholique royaliste puisse effacer une ligne de ce programme. »

« On ne saurait mieux dire. Vous n'êtes pas de ces amis téméraires qui font à M. le Comte de Paris l'injure, absolument imméritée, de considérer comme son adversaire quiconque parle de la monarchie chrétienne et des devoirs d'un roi chrétien. Non, les auteurs de la Déclaration ne sont pas des adversaires masqués du prince dont ils proclament si hautement le droit royal. Ce sont d'honnêtes gens dont la parole ne trompe pas. »

« Je comprends qu'on puisse discuter la forme, mais je ne comprendrais pas plus que vous qu'un catholique royaliste contestât le fond de la Déclaration. J'aurais discuté, je crois, l'opportunité de la publication. Je suis disposé aujourd'hui à penser que le mouvement d'opinion suscité par la Déclaration précédât et préparât, longtemps avant les élections, la formation d'un grand parti de droite royaliste, pour la revendication des libertés chrétiennes et l'affirmation du rôle social de l'Eglise. »

« Je suis, comme vous et comme les auteurs de la Déclaration, convaincu que le douloureux événement du 24 août 1883 ne saurait nullement affaiblir la valeur théorique et pratique des principes sur lesquels doit reposer l'édifice d'une monarchie chrétienne et française, » et je le crois aussi, « les hommes qui se sont toujours fait honneur de leur dévouement à la personne et à la doctrine de M. le comte de Chambord », peuvent et doivent s'efforcer de faire prévaloir ces principes dans le gouvernement de leur pays. »

« Y parviendront-ils ? Dieu le sait. Quoi qu'il arrive, ils auront accompli leur devoir en donnant pour modèle aux chefs des nations le prince incomparable dont la mort a brisé de si hautes espérances, en défendant ses doctrines contre les sophismes et les compromis révolutionnaires, en défendant, au besoin, sa chère et glorieuse mémoire contre les inimitiés que la mort n'aurait pas désarmées. »

« Agréer, je vous prie, l'expression de mon affectueux dévouement. »

« LUCIEN BRUN. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 septembre.

Aucune nouvelle à la Bourse. C'est la hausse qui domine sur toute la ligne.

Le 3 0/0 est à 78.62 1/2, l'amortissable à 80.50, le 4 1/2 à 108.92 1/2, le 5 0/0 italien se traite entre 96.65 et 96.70.

Pas de variation sur la Banque de France à 5,080.

Le Crédit Foncier continue son mouvement en avant : on le demande à 1,317.50.

Les Obligations Foncières et Communales sont recherchées par l'épargne. Il n'y a plus, en France,

— Dites, Suzie, quand j'étais petite, à New-York, est-ce que je ne mettais pas très-bien le couvert ?

— Oui, très-bien, répondit M<sup>me</sup> Scott.

Et elle aussi, tout en priant le curé d'excuser l'indiscrétion de Bettina, elle ôta son chapeau et son manteau, si bien que Jean eut encore une fois le très-agréable spectacle d'une taille charmante et de cheveux admirables. Mais la débâcle, et Jean le regretta, n'eut pas de seconde représentation.

Quelques minutes après, M<sup>me</sup> Scott, miss Percival, le curé et Jean prenaient place autour de la petite table du presbytère; puis, très-rapidement, grâce à la surprise et à l'originalité de la rencontre, grâce surtout à la belle humeur et à l'enjouement quelque peu audacieux de Bettina, la conversation preçait le tour de la plus franche et de la plus cordiale familiarité.

— Vous allez voir, monsieur le curé, dit Bettina, vous allez voir si j'ai menti, si je ne mourais pas de faim. Je vous prévins que je vais dévorer. Je ne me suis jamais mise à table avec tant de plaisir. Ce dîner va si bien finir notre journée ! Nous sommes tellement contentes, ma sœur et moi, d'avoir ce château, ces fermes, cette forêt !

— Et d'avoir tout cela, continua M<sup>me</sup> Scott, d'une façon si extraordinaire, si imprévue. Nous nous y attendions si peu !

— Vous pouvez bien dire, Suzie, que nous ne nous y attendions pas du tout... Sachez, monsieur

l'abbé, que c'était hier la fête de ma sœur... Mais, d'abord, pardon, monsieur... monsieur Jean, n'est-ce pas ?

— Oui, mademoiselle, monsieur Jean.

— Eh bien ! monsieur Jean, encore un peu de cette soupe excellente, je vous en prie.

L'abbé Constantin commençait à se remettre, à se retrouver; mais il était, cependant, encore trop ému pour accomplir correctement ses devoirs de maître de maison; c'était Jean qui avait pris le gouvernement du modeste dîner de son parrain. Il remplit donc jusqu'aux bords l'assiette de cette ravissante Américaine, qui fixait résolument sur lui le regard de deux grands yeux, où étincelaient la franchise, la hardiesse et la gaieté. Les yeux de Jean, d'ailleurs, payaient miss Percival de la même monnaie. Il n'y avait pas trois quarts d'heure que, dans le jardin du curé, la jeune Américaine et le jeune officier, pour la première fois, s'étaient adressé la parole, et tous deux déjà se sentaient, vis-à-vis l'un de l'autre, parfaitement à l'aise, pleinement en confiance, presque en camaraderie.

— Je vous disais, monsieur le curé, reprit Bettina, que c'était hier la fête de ma sœur, sa fête de naissance. Mon beau-frère, il y a huit jours, avait été obligé de partir pour l'Amérique; mais, en s'en allant, il avait dit à ma sœur : « Je ne serai pas ici le jour de votre fête, vous aurez cependant de mes nouvelles ». Hier donc, il arriva des ca-

deaux et des bouquets un peu de partout; mais de mon beau-frère, jusqu'à cinq heures, rien... rien. Nous allons faire toutes les deux un tour au bois à cheval... et, à propos de cheval...

Elle s'arrêta et, se penchant un peu de côté, regarda curieusement les grandes bottes poudreuses de Jean, puis elle s'écria :

— Mais, monsieur, vous avez des éperons ?

— Oui, mademoiselle.

— Vous êtes dans la cavalerie ?

— Je suis dans l'artillerie, mademoiselle, et l'artillerie, c'est de la cavalerie.

— Et votre régiment est en garnison ?...

— Tout près d'ici.

— Mais alors vous monterez à cheval avec nous ?

— Avec le plus grand plaisir, mademoiselle.

— C'est dit. Voyons, où en étai-je ?

— Vous ne savez pas du tout, Bettina, où vous en êtes, et vous racontez à ces messieurs des choses qui ne peuvent les intéresser.

— Oh ! je vous demande pardon, madame, dit le curé. La vente de ce château — il n'est question que de cela dans le pays en ce moment — et le récit de mademoiselle nous intéressent beaucoup.

— Vous voyez, Suzie, mon récit intéresse beaucoup M. le curé... Donc je continue. Nous sortons à cheval, nous rentrons à sept heures, rien... Nous dînons et, au moment où nous sortions de table, arrive une dépêche d'Amérique, deux lignes seule-

que de rares capitalistes qui mettent en portefeuille des valeurs à lots étrangères, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, il n'est pas possible de se procurer des listes authentiques de tirage de valeurs à lots étrangères. Les journaux qui publient les tirages à lots étrangers encourrent des peines sévères. Ensuite, les cours sont très-élevés; ils sont généralement au-dessus du pair, et les obligations sorties sans lots sont remboursables avec les obligations sorties que l'on obtient encore, avec les obligations du Crédit Foncier, une prime de 50 fr., si l'on n'est pas favorisé d'un lot.

La Banque de Paris est à 777.50. Le Crédit Industriel et Commercial à 685. La Banque d'Escompte à 320 fr., la Société Générale à 465 fr.

Nous disions hier que les demandes continuent à se porter sur l'obligation Ouest-Algérie 4 0/0. Simple calcul : 10 obligations 3 0/0 des Compagnies algériennes coûtent environ 3,400 fr. et rapportent 139 fr. net. Avec la même somme, on peut acheter 80 obligations 4 0/0 jouissant de la garantie de l'Etat, rapportant 148 fr. 40 et avoir en outre un boni de 40 fr. C'est un arbitrage avantageux.

Le Suez monte à 1,953 fr. avec 160,000 fr. de recettes pour la journée d'hier.

Le Panama fait 491.25, la Banque Ottomane 588.75, le Turc 8 07 1/2, l'Egypte 310.

Les Consolidés anglais perdent 1/16 à 101 1/2. Les chemins suivent le mouvement de hausse : le Nord est à 1,670, le Lyon à 1,245, l'Orléans à 1,335, le Midi à 1,465, l'Est à 785, l'Ouest à 845.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. Labiche nous adresse la lettre suivante :

« Bagnaux, 17 septembre. »

« Monsieur le Rédacteur, »

« Je pourrais répondre d'un mot rendu autrefois célèbre par un grand général à tous les articles que l'*Echo* se plaît à publier contre moi. »

« Je tiens à rester poli malgré toutes les calomnies et les insultes que vous ne cessez de verser sur mon compte. »

« Dites à vos collaborateurs anonymes et honteux qui vous renseignent si bien sur mes faits et gestes et qui sont si heureux d'exhaler leur haine et leur fiel sur un adversaire politique qui les gêne, que je me contente de mépriser leurs attaques. »

« Recevez, monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées. »

« LABICHE. »

M. Labiche s'impatiente, cela se conçoit, et volontiers, dans le langage de vieux garçon, il nous lâcherait le mot de Camborne; mais il est recherché des jeunes filles de Bagnaux, et nous leur devons qu'il reste poli.

Nos félicitations à cette nature malléable.

M. Labiche aux abois trouve que le public est trop initié à ses faits et gestes. A qui la faute, si ce n'est à ses amis maladroits qui vantent toujours sa haute valeur et initient ses concitoyens aux moindres incidents de son existence ? S'ils n'avaient jugé à propos de mettre l'*Echo* en cause, nous ne songions certes plus guère aux exploits du héros de Bagnaux.

Le mépris de cet « adversaire politique qui gêne », fera beaucoup rire. Tout beau, cher adversaire, ne vous gonflez pas tant ! Que « les charmantes jeunes filles de Bagnaux »

ment : « J'ai fait acheter pour vous aujourd'hui, et en votre nom, le château et le domaine de Longueval, près de Souvigny, sur la ligne du Nord. » Alors nous avons été prises, toutes les deux, d'un rire fou, à la pensée...

— Non, non, Bettina, cela n'est pas exact. Vous nous calomniez toutes les deux. Nous avons été prises d'abord d'un bien sincère mouvement d'émotion et de reconnaissance. Nous aimons beaucoup la campagne, ma sœur et moi. Mon mari, qui est excellent, savait que nous désirions vivement avoir une terre en France. Enfin, et sans nous le dire, il avait découvert ce château, qui se vendait précisément le jour de ma fête... C'était une attention très-délicate.

— Oui, Suzie, vous avez raison; mais, après le petit accès d'émotion, il y a eu un grand accès de gaieté.

— Cela, je le reconnais... Quand nous avions fait cette réflexion que nous nous trouvions brusquement, toutes les deux, — car ce qui est à l'un est à l'autre, — propriétaires d'un château, sans savoir où se trouvait ce château, comment il était fait et combien il avait coûté; cela ressemblait tellement à un conte de fées...

— Enfin, pendant cinq bonnes minutes, de tout notre cœur, nous avons ri... Puis nous nous sommes jetées sur une carte de France, et nous avons réussi, non sans peine, à y déterminer Souvigny. Après l'Atlas, ce fut le tour d'un indicateur des chemins de fer, et ce matin, par l'express, à dix heures, nous débarquions à Souvigny.

(A suivre.)

LUDOVIC HALÉVY.

inspirent, en outre de la politesse, des  
modestes. Conseillez à vos  
moins vous mettre en évidence : ils  
par inspirer des craintes à notre  
puté.

Par décret du 15 septembre, sur la pro-  
position du ministre de la guerre, ont été  
promus au grade de capitaine :

1<sup>er</sup> tour (choix). M. Røderer, lieutenant  
au 21<sup>e</sup> dragons, sorti de l'École d'applica-  
tion de cavalerie en 1884 avec le n° 1. —  
2<sup>e</sup> tour (choix). M. Perrot, lieutenant au  
21<sup>e</sup> dragons, sorti de l'École d'applica-  
tion de cavalerie en 1884 avec le n° 2. — Affecté au  
3<sup>e</sup> spahis (escadrons du Sénégal).

LE VAUDELNAY-RILLE. — Dans la nuit de  
vendredi, un nommé René T..., âgé de  
27 ans, tonnelier au Vaudelnay, à la suite  
d'une altercation avec un de ses camarades,  
nommé Auguste P..., a reçu de celui-ci  
un coup de pied qui lui a cassé la jambe  
gauche au-dessus de la cheville.  
C'est dans un cabaret du Vaudelnay, vers  
11 heures du soir, que la dispute a eu lieu,  
à propos de consommations perdues et non  
payées.

Le docteur Tortell, médecin au Puy-  
Notre-Dame, a donné ses soins au blessé.  
Procès-verbal a été dressé.

CORON. — Lundi dernier, à l'approche de  
la nuit, un grave accident est arrivé à Coron.  
Un jeune enfant de trois ans, François  
Beaulieu, a été écrasé par une voiture.  
Ce petit garçon jouait sur le bord de la  
route en face de la maison de sa tante, M<sup>lle</sup>  
Beaulieu, lorsque le sieur Cesbron, journal-  
lier à Doucas, vint à passer dans une voiture  
 fermée. M<sup>lle</sup> Beaulieu voulut saisir son  
neveu par son vêtement, et l'enfant, croyant  
que c'était un jeu, se mit à reculer et tomba  
sous le cheval. La roue gauche de la voiture  
lui a fait des lésions internes qui ont occa-  
sionné la mort presque instantanée.

École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment  
territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 35<sup>e</sup> séance, le 18 septembre  
1884.

Fusil Gras, à 200 mètres.

Tireurs ..... 6  
Balles tirées ..... 36  
Balles mises ..... 49  
Nombre de points ..... 28

Résultat : 52.77 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix, une médaille de bronze avec  
diplôme : M. Davy.

2<sup>e</sup> prix, une médaille de bronze de la  
Ligue des Patriotes : M. Bouchereau, soldat  
au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

36<sup>e</sup> séance, le dimanche 21 septembre  
1884, au stand de l'École de cavalerie, au  
Fusil Gras, à 200 mètres, de 8 heures à 10  
heures du matin.

A ces dernières séances ne sont plus  
admis que les Sociétaires non lauréats dans  
l'année, le nombre de cartouches en maga-  
sin ne permettant le tir que pour un nom-  
bre très-restreint de tireurs.

Le concours général aura lieu, à Terre-  
fort, le 5 octobre. Le programme en sera  
affiché et envoyé à toute personne qui en  
fera la demande.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

L'INFANTICIDE DE COUTURES.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Dans notre récit de l'infanticide de  
Coutures, nous avons dit que la femme R.,  
surveillée par l'adjoint, était sortie libre-  
ment de chez elle et s'était enfuie.

M. l'adjoint nous fait remarquer qu'il  
n'avait nullement la surveillance de cette  
femme sur laquelle d'ailleurs ne pesaient  
que des soupçons au moment où les gen-  
darmes opéraient des recherches dans la  
cave.

Nous apprenons en dernier lieu que la  
femme coupable du crime est entre les  
mains de la justice. Depuis quelques jours  
elle s'était tenue cachée dans un chaumier  
près de son habitation. Pressée de remords,

elle vint lundi dernier se constituer prison-  
nière afin, dit-elle, de décharger son mari  
qui est complètement innocent.

Cette malheureuse se nomme Bouteau ;  
elle est âgée de 43 ans. »

### Ministère des Postes et des Télégraphes

#### CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Résultats généraux pour l'ensemble des départements  
pendant le mois de juillet 1884.

Versements reçus de 70,083 déposants, dont 15,438 nouveaux.	7.882.972 <sup>fr</sup> 52
Remboursements à 18,795 dé- posants, dont 4,745 pour solde.	4.768.261 89
Excédent des versements.	3.114.710 63

Opérations effectuées dans le département de Maine-  
et-Loire pendant le mois d'août 1884.

Versements reçus de 571 déposants, dont 132 nouveaux.	76.913 <sup>fr</sup> 54
Remboursements à 156 déposants, dont 27 pour solde.	50.936 82
Excédent des versements.	25.976 72

Le Directeur des Postes et des Télégraphes du  
département de Maine-et-Loire,  
Joxé.

Le Journal officiel vient de publier un  
tableau donnant l'état numérique des élec-  
teurs inscrits sur les listes politiques closes  
le 31 mars dernier.

Les électeurs s'élèvent aux chiffres ci-  
dessous pour notre région :

Maine-et-Loire	452,549
Indre-et-Loire	99,234
Vienne	402,337
Deux-Sèvres	405,383
Vendée	420,206
Sarthe	428,540
AMayenne	92,616
Loire-Inférieure	466,770

Le total pour la France est de 40.204,228  
électeurs.

En 1883, il était de 40,474,076.

Différence en plus pour 1884 : 33,452.

Nous trouvons aussi dans le même nu-  
méro du Journal officiel l'état numérique des  
électeurs inscrits sur les listes municipales.

De cette dernière liste il résulte que sur  
un total de dix millions d'électeurs, le nom-  
bre de ceux qui se trouvaient écartés des  
scrutins municipaux n'a jamais dépassé  
267,600 (1875) et que ce nombre n'a cessé  
de décroître pour descendre à 141,803  
(1884).

#### L'ANNÉE DES ÉLECTIONS.

L'année 1885 pourra être appelée l'an-  
née des élections. En effet, dès le mois de  
janvier, il sera procédé au renouvellement  
d'un tiers du Sénat, en août auront lieu les  
élections générales ; le 24 de ce mois les  
pouvoirs de la Chambre des députés pren-  
dront fin.

En outre, si l'on passe à l'année 1886,  
on rencontre, le 30 janvier, le scrutin pour  
l'élection du Président de la République ; au  
mois d'août de la même année aura lieu  
le renouvellement des conseils généraux et  
des conseils d'arrondissement.

#### ANGERS.

Le concert de bienfaisance, donné au  
Grand-Théâtre au bénéfice des familles vic-  
times du choléra, a obtenu un grand suc-  
cès ; la salle était comble, et les artistes ont  
rivalisé de zèle pour mériter les applaudis-  
sements qui ne leur ont pas fait défaut.

Le comité d'organisation nous communi-  
que à ce sujet la note suivante :

Les entrées au théâtre ont produit 2,620  
francs 90 ; la quête, 304 fr. ; souscriptions  
diverses, 92 fr. 50. Total, 3,014 fr. 40.

Les dépenses de toute nature se sont éle-  
vées à 4,372 fr. 70.

L'excédent des recettes a été de 4,644 fr.  
70, dont la moitié (821 fr.) a été envoyée à  
M. le maire de Toulon et 820 fr. 70 à M. le  
maire de Marseille. (Union de l'Ouest.)

#### FÊTES DE SEGRÉ.

Les courses de Segré, qui ont eu lieu di-  
manche dernier, méritent une mention toute  
particulière.

Elles avaient attiré une foule immense et  
ont parfaitement réussi. On a surtout re-  
marqué le steeple-chase de gentlemen ri-  
ders, qui a été mené d'une façon très-bril-  
lante par MM. Geoffroy d'Andigné et de Vil-

lebois. M. d'Andigné ne l'a emporté que  
d'une longueur sur son concurrent.

Le soir, la ville de Segré était splendide-  
ment illuminée. Tous les habitants avaient  
eu à cœur de contribuer par leur bonne vo-  
lonté à l'éclat de la fête. Seules, les maisons  
des radicaux et des fonctionnaires, qui crai-  
gnent d'être dénoncés par ceux-ci, sont res-  
tées plongées dans l'ombre.

A huit heures et demie, un feu d'artifice a  
été tiré sur les bords de l'Oudon, pendant  
que de nombreuses barques, décorées de  
feuillages et éclairées par des lanternes vé-  
nitienues, sillonnaient la rivière en tous  
sens. L'effet était merveilleux et véritable-  
ment féerique.

La fête s'est prolongée fort tard dans la  
nuit. (Petit Courrier.)

#### On lit dans le Journal de la Vienne :

« Un vendeur de la Gazette Loudunaise  
subventionné par le préfet de la Vienne criait  
samedi dans les rues de Poitiers :

« Demandez l'histoire de la clique à Wil-  
son ! du genre du Président de la Répu-  
blique et de Nivert, vendus au baron de  
Soubeyran ! »

« O beauté du régime républicain, voilà  
de tes coups — de tes cris ! »

#### LE MANS.

Les funérailles de M<sup>r</sup> d'Outremont sont  
fixées à demain. Les malines seront chan-  
tées ce soir et la levée du corps, suivie  
du service funèbre, se fera demain matin,  
à 10 heures.

La messe sera célébrée par M<sup>r</sup> Meignan,  
archevêque de Tours, qui prononcera une al-  
location. Le panégyrique du prélat défunt ne  
sera prononcé qu'au service de quarantaine.

#### Année Théâtrale 1884-85.

### TABLEAU de la Troupe

#### ADMINISTRATION :

- MM.  
Streliski, régisseur général, metteur en scène  
de l'opéra.  
Leprin, régisseur, metteur en scène de la  
comédie et du drame, parlant au public.  
Asmire, 2<sup>e</sup> régisseur.  
Gustave Lelong, 1<sup>er</sup> chef d'orchestre.  
Laffage, 2<sup>e</sup> chef d'orchestre, 1<sup>er</sup> au besoin.  
Meiner, pianiste accompagnateur.  
Lynen, répétiteur des chœurs (hommes).  
Boulard, répétiteur des chœurs (femmes).  
Prys, répétiteur.  
Eugène, bibliothécaire.  
Bodet, contrôleur en chef, préposé à la lo-  
cation.  
Coutant, contrôleur.  
Chouanet, chef machiniste.

- M<sup>mes</sup>  
Caillé, costumière.  
Elisa Chouanet, costumière.

- MM.  
Normandin, coiffeur des hommes.  
Valentin, coiffeur des dames.  
Audoin et Brouard, souffleurs.

#### OPERA-COMIQUE, TRADUCTIONS.

- MM.  
Grandville, premier ténor.  
Noë Cadeau, deuxième ténor léger, premier  
au besoin.  
Dechesne, baryton.  
Neveu (de l'Opéra et de l'Opéra-Comique),  
première basse.  
Bastin, deuxième basse.  
Lamy, ténor comique.  
Labranche, harpiste.  
Hennesse, deuxième ténor.  
Démon, troisième ténor.  
Pascaud, troisième basse.  
Lombard, coryphée ténor.  
Prudhomme, coryphée taille.  
Allemand et Boucher, coryphées basses.

- M<sup>mes</sup>  
Dorian, première chanteuse légère en tous  
genres.  
Dupouy, première dugazon (les Galli-Marié).  
Berthe Dalbret, deuxième chanteuse.  
Cantrelle, première duègne.  
Soll, deuxième dugazon.  
Masson, des deuxièmes dugazons.  
Allain, des duègnes.  
Fauvel, coryphée, premier dessus.  
Dewas, id.  
Forda, coryphée, deuxième dessus.  
Guilmain, id.

#### OPÉRETTE.

- MM.  
Noë Cadeau, premier ténor.  
Dechesne, baryton.  
Bastin, basse bouffe.  
Lamy, premier ténor, ténor comique.  
Labranche, harpiste.  
Leprin, des comiques, ténor.  
Hennesse, deuxième ténor.  
Allain, des grimes.  
Asmire, coryphée.

#### M<sup>mes</sup>

- Dupouy, première chanteuse.  
Berthe Dalbret, deuxième chanteuse.  
Cantrelle, les Desclauzas.  
Soll, dugazon (les Judic, les Chaumont).  
Marcelle, id.  
Allain, duègne comique.  
Hennesse, des soubrettes.

#### CHŒURS.

- Ténors. — MM. Démon, Lombard, Donval,  
Hennesse, Luneau, Armand, L. Leprin fils.  
Tailles. — MM. Asmire, Prudhomme,  
Romeu, Hertz.  
Deuxièmes basses. — MM. Pascaud, Aubert,  
Boucher, Eugène.  
Premières basses. — MM. Allemand, Cos-  
tantini, Soclet, Hermann.  
Premiers dessus. — M<sup>mes</sup> Fauvel, Dewas,  
Masson, Lamy, Hennesse, Feuillerat, Bastin,  
Prudhomme.  
Deuxièmes dessus. — M<sup>mes</sup> Forda, Donval,  
Guilmain, Prudhomme, Romeu, Lucile.

#### DRAME, COMÉDIE, VAUDEVILLE.

#### MM.

- L. Jazon, grand premier rôle en tous genres.  
Descosse, fort jeune premier rôle.  
Recurt, jeune premier.  
Mouillon, grand troisième rôle.  
Allain, premier rôle marqué, père noble.  
Hertz, jeune troisième rôle, rôle de genre.  
Labranche, grand premier comique.  
Lamy, premier comique en tous genres.  
Leprin, premier comique jeune.  
Hennesse, second comique.  
Asmire, des amoureux comiques.  
Leprin fils, des deuxièmes comiques.  
Guerinot, des rôles de genre.  
Descats, des seconds comiques.  
Luneau, utilité.

#### M<sup>mes</sup>

- Mouillon, grand premier rôle en tous genres.  
Robin-Genin, fort jeune premier rôle.  
Léontine Rezeau, 1<sup>re</sup> ingénuité, jeune 1<sup>re</sup>.  
Soll, première soubrette.  
Cantrelle, première duègne.  
Berthe Dalbret, 2<sup>e</sup> coquette, des soubrettes.  
Allain, deuxième duègne.  
Prudhomme, deuxième ingénuité.  
Marcelle, deuxième soubrette.  
Hennesse, des soubrettes.  
Lucile et Alice, utilités.

#### ORCHESTRE DU THÉÂTRE.

- Premiers violons. — MM. Thibaud, Lynen,  
Faelli, Meiner, Fracassini, Debraz.  
Deuxièmes violons. — Prys, Bertrand fils,  
Bagoall jeune, Van-Erps.  
Altos. — Dequinze, Laffage, Costantini.  
Violoncelles. — Weber, Waille, Servais.  
Contrebasses. — Buti, Nucci, Kregers-  
mann.  
Flûtes. — Gorin, Buysse.  
Hautbois. — Dejean, Werbrugge.  
Clarinettes. — Molé, Vidal.  
Bassons. — Bailly, Derudder.  
Cors. — Devillers, Bossy, Lhoest, Leduc.  
Trompettes. — Delsa, Bertrand père.  
Trombones. — Rikir, Roba, Lotz.  
Timbales. — Boulard.  
Grosse caisse. — Choisteau.  
Harpiste. — Navone.  
Chef d'orchestre : M. Gustave LELONG.

L'ouverture de la saison théâtrale aura  
lieu à Angers le samedi 27 septembre par  
les Mousquetaires de la Reine.

### LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 13 septembre 1884.

- Chronique parisienne, par A. de Bonville.  
Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi, 2 gra-  
vures, par M. de Hanfaing.  
Marie-Rose, nouvelle (suite), par Gérald.  
Curiosités de la science : La télégraphie sous-  
marine, 3 gravures, par M<sup>me</sup> J.-L. Le Breton.  
Cent francs (scène de la vie cruelle), par Ch-  
Buet.  
Maitresse de la maison.  
Sphinxiana.  
Abonnement : Un an, 18 fr.  
Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris,  
ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

Compagnie universelle  
DU  
CANAL INTEROCÉANIQUE  
DE  
**PANAMA**

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

**387,387 Obligations**

DE 500 FRANCS CHACUNE

RAPPORTANT 20 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 1<sup>er</sup> Avril et 1<sup>er</sup> Octobre

REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN SOIXANTE-QUINZE ANS

Cette émission est faite en vertu du vote de l'Assemblée générale des Actionnaires qui a eu lieu le 29 Juin 1882

**Prix d'émission : 355 Fr.**

JOUISSANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1884

PAYABLES COMME SUIV :

20 fr. en souscrivant.....	20 fr.
30 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	30 »
50 » du 15 au 20 novembre 1884.....	50 »
50 » du 1 <sup>er</sup> au 5 janvier 1885.....	50 »
100 » du 1 <sup>er</sup> au 5 avril 1885, sous déduction du coupon de 10 fr. échéant à cette date, soit.....	90 »
83 » du 1 <sup>er</sup> au 5 juillet 1885.....	83 »
<b>333 fr.</b> Net à payer.	<b>323 fr.</b>

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêt au taux de 5 0/0 l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition, bénéficieront d'un escompte de 6 fr. 35 par titre.

En tenant compte de cette bonification, l'obligation entièrement libérée, jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1884, ressortira à 326 fr. 65, ce qui représente un revenu de 6 fr. 12 0/0, sans compter la prime de remboursement.

Les titres définitifs seront délivrés au moment même de la libération.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 25 Septembre 1884 ET CLOSE LE MÊME JOUR

- A PARIS :
- A la Compagnie Universelle du Canal Interoocéanique, 46, rue Caumartin.
  - A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.
  - Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bérge.
  - A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
  - A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
  - A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
  - A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
  - Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
  - A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.
  - A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.
- Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.

A NEW-YORK :

Au Siège du Comité Américain de la Compagnie du Canal Interoocéanique de Panama.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux titulaires des 600,000 actions de la Compagnie du Canal Interoocéanique, à raison de une Obligation pour deux Actions.

Les Actions devront être présentées à l'un des guichets désignés ci-dessus, où elles seront frappées d'une estampille constatant qu'elles ont été de leur droit de souscription.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligation.

Les demandes d'obligations sont reçues, dès à présent et sans frais, à l'Agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n° 152.

TEXTE. — Henri Kowalski, par Georges Ludger. — La musique et les théâtres à Paris en 1790, par Édouard Grégoir. — La Saison 1884-85, par Alphonse Baralle. — Adolphe Adam (suite), par Alphonse Bardille. — Quelques écrivains célèbres.

bres. — Les Deux Roses, par Frédéric Soulié. — Revue des Concerts, par Maxence Nodot. — diverses.

MUSIQUE. — Notturmo, mélodie de M. Cologni (de Rome), 1<sup>er</sup> prix des Concours de la Musique populaire. — Rosalinda, de M. Lefebvre.

ILLUSTRATION. — Portrait de M. Henri Kowalski.

Tout abonné recevra gratis en prime : Douze francs d'ouvrages ou gravures à choisir dans les catalogues qui seront envoyés franco et gratuitement, avec un numéro spécimen du journal, à toute personne qui en fera la demande à l'administration, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

8 fois sur 10, les migraines, les névralgies de la tête, de l'estomac ou des reins et la sciaticque sont guéris en quelques instants par les perles du Dr CLERTAN A LA TÉRÉBENTHINE. (Avaler 3 ou 4 perles à chaque crise.) 2 fr. le flacon dans toutes les pharmacies; gros, 19, rue Jacob, à Paris.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spécialistes des hôpitaux de Paris obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Cabinet de M. BONNIN, agent d'affaires, rue Saint-Nicolas, 40, et étude de M. VINCENT, huissier à Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

On fait savoir au public :

Que le dimanche 21 de ce mois, il sera procédé par le ministère de M. VINCENT, huissier à Saumur, à la vente volontaire et aux enchères publiques, au bourg de Vivy, à la demeure du sieur Amand Guiocheau et à l'heure de midi,

De :

Deux bois de lit, couvertures, matelas, paille, armoire, buffet, huche, table, chaises, vaisselle, instruments aratoires, bois d'ouvrage, charrue agricole, fûtaillies et autres objets. Payable comptant, 10 pour cent en sus pour les frais. (668)

**A LOUER**

Pour le 1<sup>er</sup> Octobre prochain

**UNE MAISON**

Avec ECURIE, REMISE et JARDIN

6, Rue de la Mareuillette.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (669)

Étude de M. GIRAULT, notaire à Bourgueil.

**ADJUDICATION**

Le dimanche 19 octobre 1884, à 1 heure du soir,

A la Mairie de Bourgueil,

**DES DROITS DE PLACE**

A percevoir sur les Marchés de Bourgueil.

Pour les renseignements, s'adresser audit M. GIRAULT, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

**A VENDRE**

**TROIS MAISONS**

De construction récente

Situées à Angers, boulevard Descoteau.

Rapport : 4,200 fr. environ

Prix : 65,000 fr.

Facilités de paiement. S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, rue de la Roë, 36.

M. GAUTIER, notaire à Saumur, de mande de suite un petit clerc

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1885.

**LE MAGASIN**

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n° 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

**A LOUER**

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et gretoir à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

**FUMIER**

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

**Les Magasins de la Glaneuse**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

Saumur, imprimerie P. GODET.

**Pharmacie A. CLOSIER**

20, rue du Marché-Noir, 20

**SAUMUR**

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

**LA CHASSE**

2<sup>e</sup> édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAUDEAU, LELIÈVRE et SOUÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 SEPTEMBRE 1884.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précéde	Dernier cours.		Clôture précéde	Dernier cours.		Clôture précéde	Dernier cours.		Clôture précéde	Dernier cours.
3 1/2 %	78 40	78 75	Est	785	787 50	Obligations.			Gaz parisien	516	516 50
3 % amortissable	80 43	80 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1247 50	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	509 75	Est	362	362
3 % (nouveau)			Midi	1161 25	1163 75	— 1865, 4 %	516 25	516	Midi	371 75	370 50
4 1/2 % (nouveau)	107 40	107 60	Nord	1665	1672 50	— 1869, 3 %	465	466	Nord	380 50	382
Obligations du Trésor	510	513	Orléans	1335	1337 50	— 1871, 3 %	396 50	397 50	Orléans	371 25	371
Banque de France	5087 50	5086	Ouest	842 50	845	— 1875, 4 %	518	517 50	Ouest	371 50	371 50
Société Générale	460	460	Compagnie parisienne du Gaz	1547 50	1546 50	— 1876, 4 %	517 50	517 50	Paris-Lyon-Méditerranée	371	374
Comptoir d'escompte	952 50	951 25	Canal de Suez	1948 75	1955	Bons de liquid. Ville de Paris	528 50	526	Paris-Bourbonnais	371	370
Crédit Lyonnais	565	565	C. gén. Transatlantique	477 50	477 50	Obligations communales 1879	451	451 75	Canal de Suez	575	575
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1316	1315				Obligat. foncières 1879 3 %	450	451 50			
Crédit mobilier	315	313 75				Obligat. foncières 1883 3 %	352	352 75			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**Ligne d'Orléans**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir,
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus
10 — 36 — — (s'arrête à Angers.)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

**Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)**

**SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY**

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45
Chacé-Varrains . . . . .	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19
Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37

**MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR**

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 40	
Chacé-Varrains . . . . .	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
Saumur . . . . . (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

**SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS**

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay . . . . .	7 02	8 24	3 11	5 41	9 32
Brion-s.-Thouet	7 14	8 39	3 19	5 49	9 40
Thouars (arrivée)	7 29	8 52	3 32	6 02	9 53

**THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR**

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43
Brion-s.-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay . . . . .	6 07	9 18	1 27	4 37	8 05
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

**MONTREUIL — POITIERS venant d'Angers.**

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

**POITIERS — MONTREUIL allant à Angers.**

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 57	7 08
Mirebeau	6 55	2 52	7 58
Arçay	7 50	3 52	8 58
Loudun	8 42	4 30	9 58
Montreuil	9 24	5 11	10 47

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,